LA MARSEILLAISE (MARSEILLE), 06/12/2014

Fonction publique. Le syndicat Force ouvrière, en perte de vitesse à la Ville, conserve cependant sa place de leader aux élections professionnelles.

FO reste majoritaire au sein des collectivités locales

Comment les organisations syndicales pèseront-elles sur les décisions dans l'administration ? Les résultats des élections de comités techniques paritaires ne donnent qu'un avis consultatif, certes, mais les syndicats, consultés, y ont leur mot à dire, notamment au sujet de grandes réformes. Relevant de la fonction publique, territoriaux, hospitaliers et enseignants sont passés par les urnes... FO reste en tête.

Côté collectivités territoriales, FO restera l'interlocuteur privilégié de Guy Teissier le président (UMP) de MPM avec 55,12% des votes ainsi que du maire (UMP) Jean-Claude Gaudin, avec 55,95% des voix, bien qu'en léger recul (le score atteignait 60,55% en 2011). Pour FO, Patrick Rué se dit satisfait, mais note pour la ville « *une participation moindre dans les écoles* » qu'il impute aux « *rythmes scolaires* ». À la Ville, les syndicats minoritaires décrochent en effet un ticket d'entrée via le comité technique, Marseille voyant ainsi quelque peu son paysage syndical se diversifier. Au comité technique, FO possède 9 sièges sur 15, contre 11 en 2008, la FSU-SDU perd un de ses deux sièges. Tandis que la CFE-CGC prend place alors qu'elle ne siégeait pas auparavant, l'Unsa gagne un siège et la CGT emporte un deuxième siège.

Pour MPM, le score global est quasi identique à celui de la Ville. Avec 30,16% des votes, la FSU-SDU gagne un siège au comité technique. Au sein du conseil général, FO prend la tête des commissions administratives paritaires avec 29,14% devant la CGT qui obtient 28,09%. Mais les places s'inversent dans les résultats du comité technique où la CGT récolte 30,61% devant FO qui obtient 26,76%. Quant à la Région, où le taux de participation atteint 75%, la FSU prend la tête du comité technique avec 45,2%, soit huit sièges contre 5 pour la CGT qui obtient un score de 28,3% et un pour FO avec 9,7%.

Dans l'éducation, les personnels « *ont été pénalisés dans leur représentation* », estime Alain Barlatier pour la FSU, « *c'est le seul ministère où le vote est électronique* » et il rend ce mode d'élection responsable « *d'une faible participation avec seulement 44% de votes* ». En 2011 l'effet s'était déjà fait ressentir, la participation passant de 41% en 2008 à 41%. La FSU reste majoritaire avec 35% des voix suivie par l'Unsa qui décroche 21%. Mais le syndicaliste souligne une montée d'organisations diverses qui « *reflètent une tendance générale de la société poussée au repli sur soi* ».

Enfin, chez les hospitaliers, FO reste bien en place avec 46,5% des votes, soit une progression de 3 points en regard de 2011 et obtient 8 sièges sur 15 au comité technique. La CGT reste le second syndicat du CHU avec 29, 02%.

M.G.